

République Française

**Syndicat Intercommunal pour la Station d'Épuration de Montgazon,
Département d'Ille et Vilaine, canton de Châteaugiron
Siège à la mairie de Domloup**

Comité Syndical

Séance du 11 avril 2023 à 18h00

Extrait du registre des délibérations

Le mardi onze avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration de Montgazon (S.I.S.E.M.), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : Délégués avec voix délibérative : M. M Jacky LECHÂBLE, Jean-Claude BELINE, Denis GATEL, Marie AGEZ, Sébastien CHANCEREL, Jean-Marc DESHOMMES, Daniel PRODHOMME

Absent(e)s excusé(e)s : Délégués avec voix délibérative : Mme Véronique BESNARD

Délégués avec voix consultative : Monsieur Yves RENAULT, Madame Laëtitia MIRALLES

Monsieur Denis GATEL est élu secrétaire de séance.

Le Président préside la séance et expose ce qui suit.

2023-11/04-03- Approbation du Compte de Administratif 2022

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	254 649.13 €
Recettes de l'exercice	1 353 579.87 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 098 930.74 €
Excédent reporté	91 570.31 €
Résultat d'investissement de clôture	1 190 501.05 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	223 944.41 €
Recettes de l'exercice	408 138.18 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	184 193.77 €
Excédent reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture	184 193.77 €

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte administratif 2022.

Avant de procéder au vote, le Président de l'assemblée préalablement élu par le Comité syndical, Monsieur Jean-Claude BELINE (1^{er} vice-président du SISEM), constate que Monsieur Jacky LECHÂBLE, en sa qualité de Président du SISEM lors de l'exécution du budget 2022 a quitté la salle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (Monsieur le Président ne prend pas part au vote).

le Comité Syndical

- **Approuve** le Compte administratif 2022 tel que présenté ci-dessus.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Jacky LECHÂBLE

